

Congrès de Reims - novembre 2008
Contribution thématique des socialistes bretons
Déposée le 2 juillet 2008

La République des territoires

La Gauche des territoires au service des Français

Notre **action politique** est **collective**. Elle s'inscrit au sein du **Parti socialiste**

- Qui a pour **projet le socialisme démocratique** par **l'émancipation de chaque citoyenne et citoyen**.
- Qui porte **une vision du développement durable et solidaire, territorialisé, européen et mondialisé**.
- Qui s'est donné **pour ambition de concilier démocratie parlementaire et démocratie sociale, démocratie représentative et démocratie participative**.

Le Parti socialiste rénové doit être :

- **Un Parti républicain et laïque**, respectueux des **diversités régionales, culturelles, linguistiques et religieuses**, garant du **Vivre Ensemble**.
- **Un Parti réformiste et gouvernemental qui porte un projet de transformation économique et sociale**. Cette démarche repose sur la conception d'un Etat régulateur de l'économie de marché au bénéfice d'une croissance durable et fondée sur l'indice de développement humain.
- **Un Parti qui pense que l'Etat doit être le garant de l'intérêt général, des droits fondamentaux et des services publics**. Un Etat qui permet une juste redistribution des richesses et qui s'engage en particulier auprès des catégories moyennes et populaires.
- **Un Parti décentralisateur** qui reconnaît pleinement, au côté de l'Etat, des territoires riches de leurs diversités économiques, sociales et culturelles. Concrètement, un Etat qui soutient équitablement les collectivités territoriales et les acteurs dans leur volonté d'agir et d'innover.

Ces valeurs fortes sont inscrites dans notre nouvelle déclaration de principes. Nous nous en réjouissons au nom de notre identité collective. Elle s'inspire en effet de notre histoire pour mieux prendre en compte les évolutions de notre société et leurs implications.

C'est dans cet état d'esprit que **les socialistes bretons ont décidé de contribuer activement au congrès de Reims**.

Notre message est clair et offensif : la Gauche des territoires est au service des Français et le Parti socialiste doit davantage en tenir compte.

Premiers signataires

Bureau du BREIS :

Frédéric BOURCIER – Premier secrétaire de la Fédération d'Ille-et-Vilaine

Ronan KERDRAON – Secrétaire général du BREIS

Jean-Claude LESSARD – Trésorier du BREIS

Jean-Yves LE DRIAN – Président de la Région Bretagne

Michel MORIN – Premier secrétaire de la Fédération des Côtes d'Armor

Bernard POIGNANT – Président du BREIS

Gwendal ROUILLARD – Premier secrétaire fédéral du Morbihan

Jean-Jacques URVOAS – Premier secrétaire fédéral du Finistère

Pour un Congrès de clarification

Force est de constater :

- Que le Parti Socialiste est revenu à un étiage militant autour de 140 000 adhérents.
- Que notre parti est, par conséquent, **insuffisamment représentatif** de la société.
- Que nous avons **échoué aux trois dernières élections présidentielles**.
- Que nous sommes contraints à une opposition parlementaire.

Dans le même temps, nous sommes aux responsabilités dans les **Régions** et **une large majorité de Départements, beaucoup de Communautés urbaines, d'agglomérations et de communes**. Les dernières élections municipales et cantonales ont d'ailleurs légitimé notre action. Notamment **en Bretagne où le *Bloc progressiste* a conforté ses positions**.

Au-delà des élections locales, la **singularité de la Gauche bretonne** a aussi été remarquée en 2007 par le vote « à front renversé » lors de l'élection présidentielle et des élections législatives. Ces résultats positifs confèrent, en toute modestie, une responsabilité importante aux socialistes bretons.

Le défi posé, à savoir prendre en compte notre savoir-faire territorial, les expériences d'élus locaux, notre capacité d'écoute et de dialogue avec la population et les acteurs, constitue à nos yeux un **élément majeur** de la **reconquête nationale**.

Cela suppose de **développer un sentiment d'adhésion à notre projet et à notre stratégie**. Susciter un véritable **choix des Français** et **non un simple rejet de la droite**, qui au-delà de ses discours électoraux, **ne répondra pas aux aspirations du plus grand nombre**.

Notre Congrès prend ici son sens.

Il passe en effet par une véritable **clarification idéologique et stratégique, par la construction d'un corpus idéologique cohérent, respecté de tous, garant d'une majorité cohérente, solidaire et stable**. On ne peut plus se contenter de « petits replâtrages », sauf à condamner pour longtemps notre organisation dans son rôle actuel d'opposant. Ce n'est pas notre choix.

Cette clarification doit nous permettre de **redevenir la « pierre angulaire crédible » d'une gauche recomposée et dynamique qui travaille ensemble sur un socle de fondamentaux et de valeurs clairement identifiés de tous, acceptés de tous et applicables par tous**.

Ceci implique outre une réflexion qui aboutit à des réponses claires, **notre capacité à élargir notre propre base électorale, condition indispensable pour gagner lors des prochains scrutins, au niveau national en particulier**.

Pour atteindre ces objectifs, les socialistes bretons entendent ainsi œuvrer **pour une société de développement durable et solidaire, pour une République des territoires**.

I - Pour une société du développement durable et solidaire. Pour une République des territoires.

Notre République est riche de ses territoires. Pour autant, ces derniers sont toujours confrontés à une « tutelle » de l'Etat qui méconnaît trop souvent leur dynamique et leur capacité à être source de développement dans de nombreux domaines : mutations économiques (économie de la connaissance, internationalisation...), innovations sociales, infrastructures numériques...

Il est navrant que l'Etat, qui n'a plus de moyens, qui a « les caisses vides » diront certains, soit d'autant plus exigeant avec les collectivités. L'Etat n'est plus un accompagnateur de projets locaux, il en est devenu un contrôleur, parfois très zélé. L'Etat n'a plus les moyens d'être tutélaire. Il doit l'accepter et accepter de nouvelles relations avec les collectivités.

L'esprit de **négociation et de concertation** doit présider aux relations entre Etat et collectivités.

La **Bretagne est un laboratoire d'initiatives territoriales**. Pour preuve, elle a vu les Pays et les Intercommunalités se construire autour de projets de territoires. Les contractualisations engagées entre la Région Bretagne et les Pays, le dialogue renforcé (voire contractualisé) entre les Départements et les Intercommunalités attestent de cette volonté partagée.

La Bretagne est expérimentée en la matière. C'est sur ce territoire que **l'intercommunalité** s'est mise en place de manière précoce. Près de 90% de son territoire est en intercommunalité avec beaucoup d'intégration de compétences : développement économique, outils d'aménagement (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local de l'Habitat), enseignement supérieur, recherche...

Dans ce contexte de « recomposition territoriale », la Bretagne est une région où les petites et moyennes villes offrent un maillage précieux, source d'équilibres territoriaux. Si le **phénomène de métropolisation** est regardé positivement grâce aux potentialités qu'il offre dans un contexte de concurrence territoriale, il doit être maîtrisé et ne pas être source de déséquilibres.

Nous proposons :

- **Un nouveau partenariat Etat / collectivités pour définir et mettre en œuvre une stratégie de développement durable et solidaire.** Le changement climatique, la question énergétique et ses conséquences économiques et sociales, impliquent une cohérence plus forte dans plusieurs domaines : alimentation, eau, énergies renouvelables, éco-matériaux... Les collectivités doivent trouver écoute, dialogue et soutien avec son partenaire qu'est l'Etat.

- **Une nouvelle impulsion Etat / collectivités pour l'économie de la connaissance, la recherche, l'innovation et la cohérence des territoires.** Pour améliorer la compétitivité de notre pays, nous nous plaçons dans une stratégie de complémentarité territoriale ; autrement dit, nous ne partageons pas la concurrence territoriale suscitée par le Gouvernement.

La **solidarité des collectivités** en Bretagne n'est pas un vain mot ; lorsque l'une d'elles est frappée par le sort (inondations, marées noires, tempêtes...), les autres sont là pour l'aider. La concurrence des territoires ne doit pas devenir une fatalité ; la cohérence des territoires doit devenir notre avenir.

- **Un aménagement équilibré du territoire.** Par le **soutien aux infrastructures** qui tiennent compte de notre position périphérique : réseaux ferrés (dont le fret), réseaux numériques très haut débit... Cet aménagement équilibré du territoire passe par la **maîtrise du foncier** et donc par la mise en œuvre d'outils - type Etablissement Public Foncier - associant l'Etat, les Régions et les autres collectivités territoriales.

- **Un pacte républicain fondé sur les services publics.** L'Etat ne peut plus décider unilatéralement de la fermeture de tel ou tel service public sans qu'aucune étude d'impact ne soit partagée avec les collectivités. La négociation avec les acteurs locaux est une condition incontournable de l'acceptabilité des réformes.

Les élus sont des hommes et des femmes, **soucieux de l'intérêt général** ; ils peuvent accompagner les réformes quand elles sont pertinentes et les expliquer aux citoyens. Mais pour cela, il leur faut la confiance de l'Etat et la confiance des peuples. Le Parti socialiste entend œuvrer à cela.

Les services publics constituent pour nous un facteur **clef d'attractivité et de mixité**. Leur perte participe à la fracture territoriale et au sentiment d'abandon des populations notamment dans les petites villes et territoires ruraux. A ce titre, la réflexion sur leur avenir doit réellement prendre en compte les **évolutions démographiques**.

Les projections pour la Bretagne évoquent environ 600 000 habitants en plus en 2030. Dès lors, comment comprendre, par exemple, la remise en cause par l'Etat de l'accueil des enfants de moins de 3 ans dans les écoles ou la fermeture des hôpitaux de proximité sans autre perspective ? Au-delà du contenu, **cette méthode n'est plus acceptable**.

- **De reconnaître aux territoires leurs diversités culturelles.** Nous souhaitons que la diversité culturelle et linguistique soit vraiment reconnue et promue dans notre pays, au côté de la langue française, langue de l'administration d'Etat, de la justice et des institutions publiques . Pour cela, la France doit notamment ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

C'est l'intérêt de notre République, confrontée à l'uniformisation des modes de pensée et de consommation.

Si ces conditions sont réunies, les territoires pourront alors contribuer pleinement et efficacement à promouvoir une société de développement durable et solidaire et faire de la France une des premières puissances dans le monde. Un pays où le développement et la solidarité ne s'opposent pas ; l'avenir du pacte républicain et de la protection sociale dépend de cette conception.

II – Pour une nouvelle étape de la décentralisation

Pour poursuivre son développement, la Bretagne, les territoires de notre pays, attendent donc de l'Etat une attitude résolument positive fondée sur un partenariat équilibré et choisi.

Ainsi, nous appelons à une **nouvelle étape de la décentralisation** qui promeut l'autonomie fiscale, le droit à l'expérimentation et l'innovation sociale. Une démarche qui soit source d'un aménagement équilibré du territoire national, qui renforce les solidarités territoriales et la reconnaissance des diversités culturelles.

La décentralisation dite « Raffarin » a été de ce point de vue un **coup d'arrêt** à cette reconnaissance territoriale. Un **acte manqué**, par la faiblesse des potentialités réellement offertes et par le transfert de compétences aux Régions et aux Départements insuffisamment accompagnés financièrement. Un « **livre noir** » pourrait d'ailleurs être publié sur ce sujet.

Aussi, nous pensons qu'un bilan objectif de l'acte II de la décentralisation doit être posé. Cela ne peut être synonyme de « pause » mais bien de **clarification des compétences** entre les différents niveaux de collectivités locales, une clarification dynamique, source de **nouveaux transferts de compétences et d'expérimentations possibles et choisies** : culture, eau...

Pour être en phase avec les enjeux locaux et globaux, cet **acte III** doit décentraliser plus et mieux à la fois. Il s'agit de reconnaître le **fait territorial** et de permettre aux régions et aux autres collectivités d'être davantage **actrices de la construction européenne aux côtés de l'Etat** : capacité collective à peser à Bruxelles, meilleure promotion de nos valeurs et de nos intérêts...

Au-delà, le **Parti socialiste doit pouvoir réfléchir avec ses partenaires socialistes européens**. Contribuer ainsi aux Manifestes du PSE sur tous les sujets qui intéressent les peuples, doit être systématique. Le Parti socialiste est trop peu présent dans ces instances. Nous devons renforcer, par nos contributions, les débats dans les groupes politiques transnationaux.

Cette volonté implique à chaque niveau une démarche de concertation permanente avec les acteurs et les citoyens. Les Assises territoriales en Bretagne incarnent, par exemple, cette culture du débat et de la proposition. Un « **nouveau contrat de gouvernance** » représente un levier pour redonner à l'Etat une légitimité qu'il a perdu aux yeux de beaucoup.

Nous proposons :

- **L'autonomie fiscale et financière des collectivités**. Principe constitutionnalisé mais constamment dévoyé. L'Etat doit mettre en place une réforme de la fiscalité nationale et locale avec comme principe premier la péréquation entre territoires.

- **L'accès à l'expérimentation, autre principe constitutionnalisé mais peu ou pas mis en œuvre**. La Bretagne ambitionne d'être une région expérimentale reconnue comme chef de file dans certains domaines. Il en est de même des Départements pour leurs compétences de solidarités.

- **La promotion du principe de libre administration**. Si la France est indivisible, elle n'est pas uniforme. Les Régions disposent certes de pouvoirs réglementaires forts mais elles n'ont pas de possibilités réelles d'user de pouvoirs normatifs. Ces dernières ont à notre sens, au contraire, vocation à expérimenter plus largement et librement ceux-ci.

- **Un « nouveau contrat de gouvernance »** indispensable à la vitalité de la démocratie, à l'efficacité de l'action publique et à la **reconnaissance des acteurs et citoyens**. Cette démarche de **concertation « globale »** vaut évidemment pour chaque niveau de responsabilité politique.

III – Pour une Gauche ouverte et un Parti Socialiste territorialisé

Pour parvenir à concrétiser ce projet de société et ce contrat de gouvernance, les socialistes bretons entendent participer à la recomposition de la Gauche et à la rénovation du parti.

Durant ces 40 dernières années, les socialistes bretons ont beaucoup œuvré pour conquérir progressivement mairies, départements et enfin le conseil régional en 2004. **La construction politique qui a prévalu et qui repose sur la diversité et l'unité a porté ses fruits.**

Nous représentons une synthèse **intellectuelle et politique** : mouvement ouvrier, gauche chrétienne et associative, mouvement laïque et républicain, mouvement paysan et réseaux de chefs d'entreprises progressistes.

Cette longue conquête a très souvent reposé sur le **respect de nos partenaires politiques**. Le Parti communiste, les Verts, l'Union Démocratique Bretonne et les Radicaux de Gauche participent en effet de notre projet de société.

Nous pratiquons ensemble la culture du débat, de la proposition partagée et du contrat de mandature. Nous sommes également très soucieux du **dialogue permanent avec les acteurs sociaux et les citoyens** ; il contribue à la définition, l'application et l'évaluation des politiques.

Nous proposons :

- **Que cette conception structure la recomposition de la gauche en France et en Europe**. Elle paraît évidente et, pourtant, nous sommes loin de travailler de manière « fédérative ». Cet enjeu est fondamental pour crédibiliser nos idées, notre méthode et nos équipes.
- **Que le Parti Socialiste Européen développe ses collaborations avec les collectivités et les structures locales des partis membres et associés**. Du Projet européen au fonctionnement du PSE, faisons en sorte que la question des territoires soit pleinement prise en compte.
- **Que le Conseil national et le futur « Conseil des territoires » soient les creusets du débat productif, des échanges d'expériences et de la nouvelle décentralisation**. Les élus locaux et les secrétaires de section doivent être pleinement associés aux réflexions.

*Le Congrès de Reims doit être le lieu du débat, l'expression des sensibilités, et surtout le moment de la **clarification idéologique** et de la **renovation de notre parti**. Pour nous, ce **sont les préalables au choix de notre nouveau Premier secrétaire national**.*

*Les socialistes bretons souhaitent ainsi faire entendre leur voix, faire partager leur vision de l'avenir et contribuer en particulier à **la reconnaissance pleine et entière des territoires et des acteurs locaux à tous les niveaux**.*

*Depuis longtemps, l'Organisation des Nations Unies et l'Union Européenne prennent en compte ces réalités dans plusieurs domaines : économie, éducation, culture, aménagement, coopérations décentralisées... **A la France désormais d'en faire un véritable levier**.*

Autres signataires